

Observation demat57

Formulaire "Enquête publique - Modification n° 10 du PLU de MORZINE" posté le 26/02/2019 à 22:28:11.

[Depuis cette page.](#)

Votre message

Mon message porte sur le projet hôtelier prévu à Avoriaz place du téléphérique

La modification du PLU concernée a pour objectif de permettre l'implantation d'un hôtel de 10 000 m² et non plus 3000 m².

Or, un projet de 3000 m² est déjà en cours de construction dans le haut de la station avec tous les équipements du haut de gamme.

Rien ne justifie l'augmentation de la surface de plancher autorisée.

La circulation des piétons et des skieurs (qui descendent du plateau) est déjà très dense à cet endroit. Le passage des clients, du personnel, des fournisseurs, des chenillettes...d'un établissement aussi important ne sera pas compatible avec le respect des règles élémentaires de sécurité.

L'accès à cet hôtel sera difficile. Son éloignement de la station risque de limiter les retombées sur le commerce local.

La clientèle attendue (si j'ai bien compris, étrangère et fortunée) est très différente de la clientèle actuelle et ne risque pas de s'y mêler. Il n'y aura pas de montée en gamme de la station. Juste la création d'un isolat pour quelques privilégiés.

La fréquentation de l'ensemble muséal sera sans doute ridicule.

La conservation de l'ancienne gare ne me semble pas prioritaire et devient un argument pour l'augmentation de surface du projet. Alors qu'un projet plus limité pourrait se concevoir en intégrant totalement la gare et en lui redonnant vraiment une seconde vie, dans la limite de la surface de plancher actuelle.

Sur le fondement des informations données, il n'est pas possible de comprendre ce qui a pu changer depuis 2016 pour que le projet soit devenu "hors cadre" ou difficile à rentabiliser. Comment a-t-on pu envisager de rentabiliser le projet avec 3000 m² alors qu'il en faut 10000 m² aujourd'hui ?

Sincères salutations